

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 3 mai 2017

Secrétariat général
Direction générale de
l'enseignement scolaire
Direction du numérique
pour l'éducation
Service du développement
du numérique éducatif

La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie

Département du
développement des usages et
de la valorisation des
pratiques

DNE A2
n° 2017-0009

Affaire suivie par
Pascale MONTRON-
AMOUROUX
Téléphone
01 55 55 80 91
Courriel
Pascale.montron-
amouroux@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Appel à propositions académiques 2017-18 pour des travaux académiques mutualisés.

Je vous propose de participer aux travaux académiques mutualisés, dispositif co-piloté par la direction du numérique pour l'éducation et l'inspection générale. Fondés sur la mutualisation inter-académique, les TraAM permettent de construire une expertise et des ressources pour la formation et l'accompagnement des enseignants dans les académies dans le cadre de la stratégie pour le numérique éducatif.

Ces ressources sont disponibles via la base de données nationale [Edu'Base](#) sur laquelle les académies indexent leurs publications.

En 2017-18, les thèmes de travail déclinés dans les disciplines recouvrent des domaines qui illustrent les orientations du numérique éducatif : pratiques collaboratives, nouveaux espaces de travail et objets connectés, appropriation des ressources numériques, évaluation avec le numérique, personnalisation des apprentissages...

Nous proposons également deux thèmes transversaux qui s'adressent aux équipes pluridisciplinaires.

- L'éducation aux médias et à l'information en cycles 3 et 4 et au lycée (LEGT et LP)
- Le développement des cultures technique et industrielle à l'École grâce aux humanités numériques.

Les travaux académiques mutualisés ont vocation à réunir des enseignants **d'écoles, de collèges, de lycées généraux, technologiques et professionnels**. Ces rencontres sont un gage de la richesse des échanges et des productions qui en résultent.

La liste des thèmes des groupes de travail, le cahier des charges des travaux académiques mutualisés actualisé, sont disponibles sur éduscol :

<http://eduscol.education.fr/TRAAM>

Des moyens en vacations seront affectés à votre académie pour chacun des projets retenus.

Les délégués académiques au numérique recevront courant mai les indications nécessaires pour inscrire les propositions de projets qu'ils auront recueillies auprès des corps d'inspection.

L'appel à candidature sera clos le 6 juin.

Par votre intermédiaire, je tiens à remercier tous les personnels impliqués dans ce dispositif : enseignants, inspecteurs ainsi que le délégué académique au numérique.

Pour la ministre et par délégation
Le Directeur du numérique pour l'éducation


Mathieu JEANDRON

PJ : Liste des thèmes des groupes de travail TraAM.
Cahier des charges des TraAM
Vadémécum pour les corps d'inspection 1^{er} et 2nd degré

Copie : délégué académique au numérique